

NOTE DE SYNTHÈSE SUR L'ORDRE DU JOUR

1) Approbation du procès verbal de la séance du 10 Juin 2009

2) Election du secrétaire de séance

Lorsque le président aura ouvert la séance, il sera procédé en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

3) Débat d'Orientation Budgétaire 2010

Monsieur Copel présente le débat d'orientation budgétaire qui permettra de préparer le budget primitif 2010.

4) Approbation des statuts

Il convient aujourd'hui d'adopter les statuts tels que présentés en annexe.

5) Approbation du règlement intérieur

Il convient aujourd'hui d'adopter le règlement intérieur présenté en annexe.

6) Création d'un poste de technicien de rivière

Il est nécessaire de procéder à la création d'un poste de technicien territorial (catégorie B de la fonction publique territoriale) qui sera chargé de l'entretien des rivières.

7) Demande de subvention pour création de poste

Il est possible d'obtenir une subvention de 50 % du coût de cet agent (salaire, charges et fonctionnement) de l'agence de l'eau pour la création de ce poste.

8) Convention OK Actes

Afin de pouvoir télétransmettre les délibérations, il est proposé au conseil syndical de déléguer M. Copel afin qu'il signe la convention à intervenir.

8) Questions orales

. Site Internet : photos et n° de téléphone des délégués